DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE L'ARBITRAGE

SECTION : CDA

Réunion du 28 Mars 2022

Président : **M. Mosse Gérard.**
Présents : **MM Gaze Bernard - Selles Serge - Gouel Gérard – MMe Valérie Pepin**
Assiste à la réunion Monsieur **Didier Mas - Johnny Verstraeten**
Absents excusés : **M Palhies Sylvain**

Le procès-verbal de la réunion du 21 février 2022 a été approuvé à l'unanimité.

DIVERS

Le président procède à un tour de table où chacun peut s'exprimer sur des points positifs et négatifs dans l'accomplissement de leurs taches. Ils sont remerciés pour leur assiduité, leur patience, et leur efficacité.

M. Bayezzou Noreddyne

Absence au match du 17/03/2022 sans en avertir le référent désignation (Lunel GC / Teyran ASP) Match de Départementale 3.
Dossier transmis à la **Sma** (section des mesures administratives).

M. Lombard Christian
Retard a un match du 26/03/2022 est arrivé à 16h50 pour un match à 17h30
Jacou Clapier FA / St.Martin Londre US U17 2e Division
Dossier transmis à la **Sma**.

M. Lakhdij Abdelkarim
FMI (feuille de match) incomplète match Sud Hérault / Midi Lirou du 27/03/2022
Dossier transmis à la **Sma**

M. Martinez Jordan
Absence à un match mais a fait un rapport (match du 13 mars 2022) Nefies Roujan / Alignan 2 match de Départementale 4.
Dossier transmis à la **Sma**

Courrier des arbitres

M. H'mamou Nasreddine
Demande à être arbitre Beach Soccer.
Le Bureau de la **CDA** donne un avis favorable et charge le responsable des arbitres futsal et Beach Soccer de faire le nécessaire sur l'intégration de l'arbitre à la catégorie.

M. Zougar Mehdi
Demande à être arbitre Beach Soccer
Le Bureau de la **CDA** donne un avis favorable et charge le responsable des arbitres futsal et Beach Soccer de faire le nécessaire sur l'intégration de l'arbitre à la catégorie.
Cet arbitre a été proposé à la Ligue

M. Koudad Habib présente ses **remerciements** à la CDA pour l'accueil au sein du district et l'aide à son intégration

A l'attention des clubs

Le bureau de la CDA rappelle que les demandes d'arbitres doivent être demandées 15 jours minimum avant le jour du match :
Les demandes ultérieures ne seront prises en compte que dans la limite des disponibilités

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Mosse Gérard remercie les participants à cette réunion et lève la séance à 17h 15

Prochaine réunion sur convocation

Le président
Gérard Mosse

Le secrétaire
Bernard Gaze